



PLU

Modification n°3 de droit commun du Plan Local de l'Urbanisme

Document n°5

Liste des Emplacements réservés

<i>P.O.S. (hors site classé Bénat)</i> <i>approuvé le 23/03/1994</i>		P.L.U. approuvé le 28/03/2011	
Révisions partielles	Modification P.O.S.	Révision P.L.U.	Modification P.L.U.
N°1 : 16.11.1999	N°1 : 22.06.1994		N1 : 17/12/2015
N°2 : 08.06.2000	N°2 : 25.04.1996		N2 : 19/12/2019
	N°3 : 27.06.1996		N3 : procédure en cours
Révision d'urgence	N°4 : 06.02.1997		
N°1 : 03.02.2003	N°5 : 24.06.1997		
Révision simplifiée	N°6 : 20.10.1997		
N°1 : 14.12.2009	N°7 : 11.12.1997		
	N°8 : 03.12.1998		
Mises à jour P.O.S.	N°9 : 29.06.1999	Mise à jour P.L.U.	
N°1 : 17.06.1994	N°10 : 28.03.2000	N°1 : 16/09/2014	
N°2 : 23.12.1994	N°11 : 08.06.2000		
N°3 : 15.01.1997	N°12 : 14.03.2005		
N°4 : 12.09.2000	N°13 : 14.09.2006		
N°5 : 23.03.2001			

Liste des emplacements réservés

Numéro	Désignation des opérations intitulées	Collectivité bénéficiaire	Largeur de plate-forme	Surface approximative en m ²	Délimitation
1	Aménagement de la R.D. 98	Département	entre 11 et 13 m	146400	Depuis la limite de la Môle jusqu'au carrefour de la Verrerie
1b	Aménagement du carrefour du Trapan	Département	-	5600	Au droit de la retenue d'eau du Trapan
2	Aménagement de la R.D. 559	Département	de 14 m à 23,50 m	85000	Aménagement de la R.D. 559
2a	Création d'un carrefour de Maudroume	Commune		1670	R.D. 559 et route de Cabasson, chemin des Vignes
2c	Création d'un carrefour du Niel	Département		3000	R.D. 559 et chemins du Niel, Surle et Content
2d	Création d'un carrefour route de Cabasson, situé au Pin	Département		1670	R.D.599 et route de Cabasson, chemin des Vignes
4	Aménagement de la R.D. 298 et piste cyclable	Département	14 m	24720	Depuis l'Avenue Lou Mistraou (R.D. 559) jusqu'au Pont du Gaspardet
14	Aménagement du chemin de Cardenon (en zone urbaine) et aire de retournement	Commune	8 m	2310	Depuis la route de Bénat (R.D. 298) jusqu'à la limite de la piste D.F.C.I.
16	Prolongement de l'Avenue de la Mer	Commune	8 m	400	Depuis l'Avenue de la Mer jusqu'au parking de l'Estellan
17	Prolongement du Boulevard du Front de Mer	Commune	12,50 m	235	Depuis le ruisseau de la Favière jusqu'au carrefour de la Favière
19	Aménagement du Chemin de la Mer	Commune	8 m	330	Depuis la place de l'Olivier à l'avenue des Violettes
19a	Aménagement d'accès au chemin de la Mer	Commune	8 m	480	Depuis la route de Bénat (R.D. 298) jusqu'à la place de l'Olivier
20	Aménagement du chemin des Néfliers	Commune	4 m	700	Depuis le chemin de la Mer jusqu'au chemin piétonnier
26	Aménagement de la rue des Iris et recalibrage du Castellan	Commune	10 m	3500	Depuis la R.D 559 (Avenue Lou Mistraou) jusqu'au chemin des Vignerons
26b	Aménagement du chemin des Fougères	Commune	8 m	1270	Depuis le chemin des Vignerons jusqu'au chemin du Batailler
27	Aménagement du chemin du Pont et d'une partie du chemin des Boutons d'or et recalibrage du pluvial	Commune	Entre 8 et 14 m	5374	Depuis la R.D. 559 (Avenue Lou Mistraou) jusqu'au chemin des Catalanes
29	Aménagement du chemin des 4 Saisons	Commune	7 m	5075	Depuis la R.D. 559 (Avenue Lou Mistraou) jusqu'au chemin des Vignerons
30	Aménagement du chemin du Content	Commune	9 m	225	Depuis la R.D. 559 (Avenue Lou Mistraou) jusqu'au chemin du Batailler
31	Aménagement du chemin de Surie	Commune	8 m	4625	Depuis la R.D.559 (Avenue Lou Mistraou) jusqu'au chemin du Liseron
32	Aménagement du chemin du Liseron	Commune	8 m	1780	Depuis le chemin du Niel jusqu'au chemin du Batailler
32b	Aménagement du chemin du Batailler en piste et de la partie Est du chemin du Patelin	Commune	8 m	6025	Depuis le chemin du Content jusqu'à la route de Cabasson

Numéro	Désignation des opérations intitulées	Collectivité bénéficiaire	Largeur de plateforme	Surface approximative en m ²	Délimitation
33	Aménagement du chemin du Niel	Commune	9 m	6095	Depuis la R.D. 559 (Avenue Lou Mistraou) jusqu'au chemin du Liseron
33a	Aménagement du chemin du Niel	Commune	8 m	5010	Depuis le chemin du Liseron jusqu'au chemin du Tibourin
33b	Aménagement du chemin du Niel + Aire de retournement	Commune	6 m	2505	Depuis le chemin du Tibourin jusqu'à l'aire de retournement
34	Aménagement du chemin du Seigle et piste cyclable	Commune	8 m	3180	Depuis le chemin du Niel jusqu'au chemin de la Lavande
35	Aménagement du chemin de L'Angueiroun et piste cyclable	Commune	8 m	16960	Depuis le chemin du Seigle jusqu'à la R.D. 98 (La Verrerie)
36	Aménagement du chemin des Impatiences	Commune	8 m	160	Depuis la voie du lotissement Lou Paradou jusqu'au chemin du Train des Pignes
41	Aménagement du chemin du Moulin d'eau	Commune	5 m	5632	Depuis le chemin de Sésames jusqu'à la limite communale du Lavandou
41b	Aménagement du chemin des Sésames et aire de retournement	Commune	4 m	5658	Depuis la chapelle Saint-François jusqu'au chemin du Moulin d'Eau
45	Aménagement d'un cheminement doux le long du chemin des Vignes	Commune	3 m	405	Depuis le chemin du Train des Pignes jusqu'à la R.D. 559 (Avenue Lou Mistraou) se reliant au carrefour de Cabasson
46	Aménagement de la rue Montagard	Commune	8 m	1025	Depuis le boulevard Uranus (R.D. 141) jusqu'à la rue des Narcisses
48	Aménagement du Boulevard du Levant (R.D. 41)	Département	de 17 à 26 m	3675	Depuis la place du Pin jusqu'au croisement avec le chemin des Pierres Blanches
48b	Aménagement du Boulevard du Levant (R.D. 41) dont piétonnier	Département	12 m	7070	Depuis le croisement avec le chemin des Pierres Blanches jusqu'à la R.D. 559 (Avenue Lou Mistraou)
48c	Abords du Boulevard du Levant	Commune	5 m	1270	Sur le côté sud du Boulevard du Levant
50	Aménagement de la place du Pin	Commune		3775	Depuis l'intersection du boulevard du Soleil / Montée des Cactus jusqu'à l'intersection boulevard Uranus / boulevard du Mont des Roses
53	Aménagement du chemin de Maudroume	Commune	8 m	235	Depuis la R.D. 559 (Avenue Lou Mistraou) jusqu'à la limite de la zone construite Section BX
54	Aménagement du chemin de Manjastre	Commune	8 m	2720	Depuis la RD98 jusqu'au chemin des Orchidées
54b	Aménagement du chemin des Orchidées (aire de retournement)	Commune	5 m	7137	Depuis le chemin de Manjastre jusqu'à l'aire de retournement
56	Aménagement du chemin des Janets	Commune	5 m	5674	Depuis la R.D. 98 jusqu'au moto-cross
57	Aménagement d'une placette à la montée des écoles	Commune		265	Parcelle BP 32 et BP 121 Lieu-dit Cabasson
58	Aménagement du chemin du Train des pignes + Piste cyclable	Commune	3 m	18500	Depuis la limite de la Londe jusqu'à la limite du Lavandou
71	Extension du cimetière	Commune		5932	Quartier du Baguier
76	Aménagement de l'impasse des Geais	Commune	8 m	699	Depuis le chemin des 4 saisons jusqu'à la rue des Iris

Numéro	Désignation des opérations intitulées	Collectivité bénéficiaire	Largeur de plateforme	Surface approximative en m ²	Délimitation
79	Création d'une voie de desserte de la zone d'activité	Commune	6 m	1944	Depuis le chemin de l'orage jusqu'au chemin du Liseron et de Surle
81	Création d'un parking et d'un espace vert	Commune		1210	Entre la R.D.559 (Avenue Lou Mistradou) et le chemin du Pont
96	Création d'un bassin de rétention (le grand Mourard) (RET 11)	Commune		16968	Entre le chemin des Catalanes (R.D. 298c) et la route de Bénat (R.D. 298)
100	Création d'un bassin de rétention RET 5) végétalisé de la zone UCb et de la zone 1AUA et voie de liaison piétonne / cyclable	Commune		1059	Depuis le chemin de Bénat jusqu'au chemin du Pont
101	Logements sociaux Quartier du Pont Répartition de la surface de plancher: 50% en logement social 50% en équipement public	Commune		1560	Dans la zone 1AUA en limite du lotissement Lou Plantier
102	Création d'une voie de desserte et de liaison	Commune	8 m	2640	Depuis la route de Cabasson (R.D. 42a) jusqu'au chemin Saint-Victor
103	Création d'un bassin de rétention correspondant au RET 10	Commune		3455	Longeant le chemin du Content, Lieu-dit Terre-Longue
103b	Création d'un exutoire du bassin RET 10	Commune	1m	180	Du bassin RET 10 au Castellan
104	Création d'une voie de desserte et de liaison	Commune	8 m	2750	Depuis le chemin du Pont jusqu'au chemin de Bénat (R.D. 298c)
110	Bassin de rétention en zone 1AUE + équipement public (RET 7)	Commune		2045	Au lieu-dit Surle
110a	Création d'un collecteur du bassin RET 7	Commune	1 m	415	Du bassin RET 7 au Batailler
110b	Création d'un exutoire du bassin RET 7	Commune	1 m	50	Du bassin RET 7 au Batailler
111	Création d'un bassin de rétention en zone 1AUB (RET 9)	Commune		8555	Le long de la rue des iris Lieu-dit Charenton
111a	Création d'un collecteur du bassin RET 9	Commune	1 m	380	Longeant le chemin des Vignerons jusqu'au RET 9
111b	Création d'un exutoire du bassin RET 9	Commune	1 m	60	Du bassin RET 9 au Castellan
112	Bassin de rétention dans la zone UDC (RET 1)	Commune		905	Au lieu-dit Les Arnaud,
112a	Création d'un collecteur du bassin RET 1	Commune	1 m	60	Au lieu-dit Les Arnaud,
112b	Création d'un exutoire du bassin RET 1	Commune	1 m	55	Du bassin RET 1 au Castellan
113a	Création d'un collecteur du bassin RET 8	Commune	1 m	325	Du chemin du Niel jusqu'au RET 8
113b	Création d'un exutoire du bassin RET 8	Commune	1 m	140	Du bassin RET 8 à l'exutoire du bassin RET 10
114	Bassin de rétention de la zone 1AUB (RET 3)	Commune		3770	Au lieu-dit Saint-Victor, longeant le chemin des Catalanes
114a	Création de deux collecteurs du bassin RET 3	Commune	1 m	475	Au lieu-dit Saint Victor
114b	Création d'un exutoire du bassin RET 3	Commune	1 m	345	Du bassin RET 3 au Batailler
116	Création d'une voie de desserte de la zone UE	Commune	6 m	2185	Au lieu-dit le Mourard contournant le RET 11

Numéro	Désignation des opérations intitulées	Collectivité bénéficiaire	Largeur de plateforme	Surface approximative en m ²	Délimitation
117a	Aménagement du Chemin de Bénat	Commune		136	Parcelle 202 le long du chemin de Bénat
117b	Aménagement du chemin des Mirabelles	Commune	6 m	1720	Depuis le chemin des Berles jusqu'à la RD 298c
118	Aménagement d'une voirie mixte et Création d'un pluvial	Commune	4 m	450	Depuis la traverse des Mimosanes jusqu'au chemin des Berles
121	Aménagement du chemin de la Saugé	commune	4 à 5 m	594	De l'extrémité Est du Jardin du Content jusqu'à la route de Cabasson
122	Création d'équipements publics et sportifs et culturel et opération de mixité sociale avec 50% de logements locatifs sociaux et 50% de logements à financement libre	Commune		2550	Entre le chemin des Vignerons et le chemin du Batailler
130	Aménagement du chemin des Héliantes et aire de retournement	Commune	8 m	2982	Depuis le chemin du Train des Pignes jusqu'à l'allée Dei Rigaou
133	Aménagement du chemin de la Lavande et liaison en rive droite du Batailler avec le chemin du Seigle	Commune	6 m	2 860 m ²	Depuis la RD 559 (Avenue Lou Mistraou) jusqu'au chemin du Seigle
135	Aménagement impasse Marcel Fournier (accès au barrage)	Commune	4 m	1640	Depuis le boulevard du Mont des Roses jusqu'au barrage
136	Gestion du Barrage du Mont des Roses	Commune		4570	Entre le lotissement du Mont des Roses et le lotissement du Vallon des Roses
137	Aménagement de la rue des Hortensias	Commune	6 m	1560	Depuis le boulevard du Mont des Roses jusqu'à la rue des Dionnées
138	Extension du Parc du Mimosa	Commune		41555	De part et d'autre du chemin de la Verne
139	Création d'une voirie de liaison	Commune	8 m	320	Rue des Dionnées
140	Aménagement du chemin des Romarins	Commune	8 m	1175	Depuis le Bd du Levant (R.D. 41) jusqu'à la rue des Magnolias
142	Aménagement du cheminement piéton existant, impasse de la Farigoulette.	Commune	3 m		Depuis le boulevard du Mont des Roses jusqu'à la place du Pin
144	Espace vert de la Gare longeant le pluvial de la Blèque	Commune		2270	Depuis le chemin du Train des Pignes jusqu'à la R.D. 559 (Avenue Lou Mistraou)
145	Espace vert de la Gare longeant le pluvial de la Blèque	Commune		2875	Depuis la R.D. 41 (Boulevard du Levant) jusqu'au chemin du Train des Pignes
149	Aménagement d'un piétonnier ancien chemin des Moulins à eau	Commune	3 m	710	Depuis le chemin des Sésames jusqu'au chemin du Moulin d'eau
150	Aménagement de l'impasse des Trèfles et aire de retournement	Commune	6 m	1678	Depuis la R.D. 41 (Route de Baguier) jusqu'au départ de la piste D.F.C.I.
153	Chemin des Oratoires (piétonniers)	Commune	3 m		Depuis le chemin Georges Barbarin jusqu'à la chapelle Notre-Dame de Constance
154	Réservoir Haut du Mont des Roses	Commune		310	Au lieu du Cuberte

Numéro	Désignation des opérations intitulées	Collectivité bénéficiaire	Largeur de plateforme	Surface approximative en m ²	Délimitation
160	Création de logements sociaux et équipement public Pour les logements : répartition égale entre logements sociaux et logements à financement libre. La SP de l'équipement public est limitée à 20% de la SP totale.	Commune		1535	Entre le boulevard de la Plage et l'Avenue des Mimosas
170	Réservoir du Gaou + Accès	Commune		810	Lieu-dit Gaou Bénat
171	Réservoir des Fourches	Commune		725	Lieu-dit Les Fourches
172	Réservoir du Sémaphore	Commune		925	Lieu-dit Les Fourades
173	Réservoir de Cabasson			245	Lieu-dit Cabasson
174	Aménagement du Chemin du Petit Fort et aire de retournement	Commune	5 m	1500	Depuis l'Avenue Auguste Mabily jusqu'au pluvial de Cabasson
180	Aire d'accueil des gens du voyage	Commune		7440	Au quartier Manjastre Basse longeant la RD 98
181	Aménagement du chemin du Tibourin	Commune	5 m	3855	Depuis le chemin du Niel jusqu'au chemin de l'Angueiroun
182	Création d'un fossé de colature	Commune	1m	175	Secteur Ravel jusqu'au pluvial du chemin du Pont
184	Accès piétons à la Mer, plage du Pellegrin	Commune	3 m	655	Depuis la route de Léoube (R.D. 42a) jusqu'au sentier du Littoral
185	Accès piétons à la Mer, plage de l'Estagnol	Commune	3 m	910	Depuis la route de Léoube (R.D. 42a) jusqu'au sentier du Littoral
187	Station d'épuration de la commune et son extension	SIVOM		4000	Lieu-dit le Batailler
197	Création d'une voirie de quartier dont piétons et cycles	Commune	8 m	2300	Depuis le chemin du Romarin jusqu'au boulevard du Levant
198	Création d'une voirie de quartier dont piétons et cycles	Commune	8 m	1780	Depuis la traverse du Pré des Bœufs jusqu'au boulevard du Levant
199	Aménagement du chemin du Pré des Bœufs	Commune	6 m	1210	Depuis la R.D. 559 (Avenue Lou Mistraou) jusqu'au chemin du Train des Pignes
202	Création d'une station de relevage des eaux usées	Commune		110	En bordure de la RD 559 (Avenue Lou Mistraou)
203	Aménagement du pluvial de la Blèque	Commune	1 m	145	Depuis la RD 559 (Avenue Lou Mistraou) jusqu'au chemin du Pont
204	Aménagement du Castellan	Commune	4,5 m	2610	Depuis la jonction du Castellan avec le chemin des Iris jusqu'au chemin de la Saugue
205	Création d'un fossé de colature	Commune	1 m	700	Le long du chemin du Niel
206	Création d'un fossé de colature	Commune	1 m	410	Depuis le chemin du Content jusqu'au Castellan
207	Création d'un fossé de colature	Commune	1 m	255	Depuis la route de Cabasson jusqu'au Castellan
208	Création d'un fossé de colature	Commune	1 m	490	Depuis la route de Cabasson jusqu'au chemin des Boutons d'or
209	Création d'un fossé de colature	Commune	1 m	80	Lieu-dit Ravel jusqu'au ruisseau de Ginget (longeant l'ER 104)
211	Jardin public, parc urbain paysager au quartier de la Gare	Commune		7650	Lieu-dit quartier de la Gare
212	Aménagement d'un parking au quartier de la Gare	Commune		350	Lieu-dit quartier de la Gare

Numéro	Désignation des opérations intitulées	Collectivité bénéficiaire	Largeur de plate-forme	Surface approximative en m ²	Délimitation
213	Aménagement du cheminement piéton reliant la rue Lei Roucas ou Souleou au Chemin des Restanques	Commune		2	Parcelle 528 au bord du chemin des Restanques
214	Equipements publics, aménagement d'un parking au quartier Saint Pons	Commune		2890	Lieu-dit Saint Pons partie Est de la commune en limite du Lavandou
215	Aménagement d'un parking au quartier Saint-Pons	Commune		835	Lieu-dit Saint Pons partie Est de la commune en limite du Lavandou
216	Aménagement de stationnements et d'un piétonnier le long du Chemin Vélo de Barque	Commune		1475	Lieu-dit Vélo de Barque, le long du chemin Vélo de Barque
217	Création d'une voie de liaison de la zone 1AUE	Commune	8	1585	Lieu-dit Surle dans la zone 1AUE entre le chemin du Niel et le chemin de Surle
218	Aménagement d'un espace public au quartier du Pin	Commune		315	Lieu-dit quartier du Pin, à l'angle de la Place du Pin et du boulevard du Levant
219	Equipements publics et aire de stationnement au lieu-dit Le Pont	Commune		5765	Lieu-dit Le Pont entre le chemin du Train des Pignes et l'avenue Lou Mistrrou